

HISTOIRE. D'hier à aujourd'hui

Fils et filles de saint Benoît dans le Cotentin

SAINT BENOÎT, noble romain de Nursie (480-547), fuyant d'abord le bruit du monde loin de Rome, fonde un premier monastère à Subiaco après qu'un groupe est venu le sortir de sa solitude. En 529, Benoît et ses compagnons enrachent leur communauté sur le mont Cassin. C'est vers 540. Il établit à leur intention une règle de vie, appelée ensuite la règle de saint Benoît, dont l'expansion sera immense et dont l'impact a été majeur sur la civilisation européenne au Moyen-Âge.

Saint Benoît est fêté le 11 juillet. En 1964, l'Église l'a proclamé patron de l'Europe, « messager de la paix, architecte de l'unité, maître de la culture et de la civilisation, héraut de la foi chrétienne ».

Moines bénédictins dans le diocèse de Coutances

Les moines bénédictins, c'est-à-dire organisant leur vie commune selon la règle de saint Benoît, se sont implantés très vite en Normandie. Dans le diocèse de Coutances (limites d'avant la Révolution), cinq monastères bénédictins furent fondés à partir de la seconde moitié du XIe siècle. Dans l'ordre de fondation : Lessay en 1080, Saint-Sauveur-le-Vicomte, Montebourg vers 1084, Saint-Sever (aujourd'hui dans le Calvados) un peu avant 1085, et Hambye, plus tardivement, en 1145. Toutes sont des fondations seigneuriales à l'exception de Montebourg, fondée par Guillaume le Conquérant sur les terres appartenant au duc-roi. Ce sont forcément de grands seigneurs qui fondent ces abbayes, prenant sur leurs domaines des terres, des biens de toutes sortes (moulins, pêcheries, salines, bétail, etc.), des églises avec les

dîmes et les droits qui y sont attachés. Ils investissent lourdement, et entraînent leurs vassaux à doter ces abbayes sur les biens qu'ils leur ont confiés. Ils confient aux moines le salut de leur âme et celle de leurs ancêtres comme de leur descendance, en même temps qu'ils affirment aux yeux de tous la puissance de leur lignée.

Une abbaye, cité idéale

L'abbaye est une cité idéale dont la muraille d'enceinte trace l'espace en séparant et en protégeant du monde les moines ou les moniales. La règle de saint Benoît insiste sur la notion de clôture, et exige la stabilité des religieux, attachés à leur monastère. Il faut donc que la communauté subvienne à tous ses besoins. On doit donc trouver dans l'enceinte de l'abbaye, dit la Règle « les choses nécessaires comme l'eau, un moulin, un jardin, une boulangerie et d'autres lieux qui donnent facilité pour exercer des arts et des métiers différents, en sorte qu'on ne soit pas obligé de sortir de l'enceinte des murs. » C'est pourquoi, en plus des bâtiments qui abritent la vie des moines, l'église, le chapitre (le lieu où ils se réunissent pour, entre autres, organiser les tâches de la journée), le réfectoire, le dortoir, l'infirmerie, la bibliothèque et le scriptorium que le carré du cloître unit et distribue, sont édifiés les bâtiments d'exploitation assurant la vie matérielle de la communauté, où travaillent les moines avec les frères convers : granges, étables, écuries, brasserie ou pressoir.

Le lien avec le monde

Cité séparée, l'abbaye est aussi en lien avec la société qui l'entoure. D'abord, les moines se sont consacrés « à la gloire de

Dieu et au salut du monde », c'est le sens des heures de prière qui rythment leur quotidien. Mais cet échange entre les moines et le monde extérieur définit un certain nombre d'offices, de services exercés par quelques moines dans le monastère : l'abbé, en premier lieu, père du monastère, mais qui gère le domaine et entretient des relations étroites avec les bienfaiteurs du monastère et les pouvoirs publics tels représentants de l'administration et de la justice royale ; l'abbé est aussi ce qu'on appellerait aujourd'hui « un homme d'affaires ». Autres offices du lien avec l'extérieur : le portier bien sûr ; l'hôtelier : dans sa Règle, saint Benoît attribue en effet une place importante à l'accueil des hôtes : en leurs personnes, affirme-t-il, c'est le Christ Lui-même qui est reconnu et honoré ; le pitancier, au rôle économique, chargé de fournir les vivres à la communauté ; l'aumônier qui accueille les pauvres et les pèlerins à la porterie et leur distribue aide et nourriture ; le bailli, qui juge au nom de l'abbé les justiciables de son ressort.

Huit siècles de présence

Nos trois abbayes bénédictines ont atteint le sommet de leur puissance au XIIIe siècle : 56 moines à Lessay en 1256, 37 à Montebourg en 1250, non comptés les moines résidant dans les prieurés anglais. La règle de saint Benoît est bien respectée, sauf le cas, pour chaque abbaye, d'un prieur vivant seul dans son prieuré, ce que la règle n'autorise pas, et qui est loin d'être un exemple de vie régulière. La gestion est bonne et le service des pauvres assuré de façon rigoureuse. Nos trois abbayes totalisaient plus de 200 moines, ceux résidant par deux dans les prieurés ayant la charge de la gestion de ces biens éloignés de l'abbaye.

Mais, à partir du XIVe siècle, les abbayes vont décliner sous des coups de boutoir particulièrement violents comme la Guerre de Cent Ans jusqu'en 1450 au cours de laquelle la Normandie a été durement touchée ; les pillages et destructions par les Huguenots (les réformés) en 1562. Normalement, les moines éliaient leur abbé parmi les leurs, lequel vivait au monastère. Mais s'était installée la pratique de la commende, la nomination par le roi d'un homme d'Eglise exté-



Pour comprendre l'organisation des bâtiments monastiques autour du cloître : au nord, l'abbatiale, à l'est la salle du chapitre et le dortoir des moines, au sud le réfectoire des moines et la cuisine. Montebourg en 1745. DR

rieur au monastère qu'il voulait s'attacher et qui « pompait » les revenus à son profit sans s'engager dans le monastère. La vie religieuse s'était relâchée. La règle de saint Benoît était oubliée. Il y avait eu une réforme pour revenir à plus de conformité bénédictine qui avait pris, non sans difficultés, à Lessay en 1707, mais refusée par les moines des autres abbayes cotentines. Chaque moine, quand il n'était pas scandaleux, vivait donc en son particulier, avait un domestique et cumulait les revenus de sa place monastique avec les fermages de prieurés qui n'étaient plus que des exploitations agricoles depuis longtemps. À la veille de la Révolution, il n'y avait plus de moines à Saint-Sauveur-le-Vicomte, à Hambye. Montebourg avait été transformée en maison de retraite pour les prêtres infirmes ou sans fortune du diocèse de Coutances. Vendues comme biens nationaux en 1791, ces abbayes ont eu des sorts différents : Lessay et Saint-Sever ont conservé leur église devenue paroissiale, ce qui les a sauvées. Hambye, Saint-Sauveur et Montebourg ont servi de carrières de pierre. Seules Saint-Sauveur et Montebourg ont vu refleurir une vie religieuse sur leur site restauré ou reconstruit, mais sans lien avec la vie bénédictine.

Aujourd'hui, la présence en

Cotentin de religieux et religieuses vivant selon la règle se limite à la communauté des Bénédictines de Valognes et à celle des Trappistes de Bricquebec qui célèbreront les 200 ans de leur fondation en 2025.

Abbayes et prieurés du Cotentin

- Abbaye de Montebourg**
- Prieuré Sainte-Marie-Madeleine de Neville
 - Prieuré Saint-Jean de Monttrond (ou Mourot) à Néhou
 - Prieuré Saint-Magloire de Sercq
 - Prieuré Saint-Michel de Vernon, sur les côteaux de la Seine
 - Prieuré de Loders, Dorset
 - Prieuré d'Appledurcomb, Isle de Wight
- Abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte**
- Prieuré Saint-Pierre de La Luthumière à Brix
 - Prieuré de Torgistorps à Clitourps
 - Prieuré Sainte-Croix de Virandeville
 - Prieuré de Selsouëf
 - Prieuré de la Couperie à Sainte-Colombe près Villedieu
 - Prieuré Sainte-Marie de Bonne-Nuit, paroisse Saint-Jean à Jersey
 - Prieuré de Lecq, à Jersey
- Abbaye de Lessay**
- Prieuré de Saint-Martin à l'If, sur Sauxemesnil
 - Prieuré de Barnavast à Teurthéville-Bocage, donné d'abord à Montebourg puis à Lessay
 - Prieuré Saint-Suzanne de Sottevast
 - Prieuré de Portbail (déserté dans la seconde moitié du XIIIe siècle)
 - Prieuré d'Avarreville à Saint-Lô-d'Ourville
 - Prieuré Sainte-Marie-Madeleine de Bolleville, ancienne lé-

proserie (avant 1150)

- Prieuré d'Apperville
 - Prieuré de Boxgrave, Sussex
- Abbaye de Cerisy**
- Prieuré Saint-Michel de Vauville
 - Prieuré de Saint-Marcouf
 - Prieuré de Saint-Fromond
- Abbaye du Mont-Saint-Michel**
- Prieuré de Saint-Germain-sur-Ay
- Autres abbayes**
- Prieuré Saint-Pierre du Ham à l'abbaye Saint-Père de Chartres
 - Prieuré de Saint-Côme-du-Mont à l'abbaye de Cluny
 - Prieuré Saint-Martin d'Héauville, à l'abbaye de Marmoutier à Tours
 - Prieuré de Bohon à l'abbaye de Marmoutier
 - Prieuré Notre-Dame de la Salle à Sainte-Croix-au-Bocage, sur Teurthéville-Bocage, au prieuré de Graville
 - Prieuré Notre-Dame du Fresne de Bauppte, à l'abbaye Saint-Etienne de Caen, l'Abbaye aux Hommes
 - Prieuré de Sainteny, dépendant de l'abbaye Saint-Nicolas d'Angers
 - Prieuré Saint-Manvieu de Marchésieux, à l'abbaye de Cormery, diocèse d'Angers
 - Prieuré de Saint-Germain-des-Vaux, à l'abbaye de Cormery
 - Prieuré Sainte-Hélène d'Omonville-la-Petite, à l'abbaye de Cormery
- Seules communautés de moniales**
- Abbaye Notre-Dame-de-Protection à Valognes, fondée au XVIIe siècle et toujours vivante après avoir traversé les crises de la Révolution et des lois anticléricales du début du XXe siècle.
 - Prieuré de Saint-Michel-du-Boscq à Lithaire, couvent de religieuses bénédictines dépendantes de l'abbaye de Moutons sous Avranches.

Billet spirituel

Se reposer en vacances ?

Question idiote ? Pas si sûr... tant je vois de personnes exténuées à la fin de vacances familiales où les maisons sont pleines, de voyages à l'étranger avec décalages horaires, de séjours sportifs hypercadencés, de visites de monuments et de villes à n'en plus finir. Non, décidément, vacances ne rime pas toujours avec repos !

Les vacances cassent le rythme, les horaires, permettent le dépaysement, les rapprochements familiaux et amicaux, le développement du sport et de la culture sous des angles nouveaux et plus intenses. Si elles sont appréciées, elles ne sont pas toujours indispensables ; alors que le repos, lui, l'est : à notre santé, à notre équilibre, physique, psychique, spirituel. Les tempéraments et les organismes sont différents, donc les

besoins et les façons de « se reposer » sont variés.

Sur le plan physique, chacun doit évaluer et respecter ses besoins physiologiques. Sur le plan psychique, chacun doit pouvoir identifier ce qui le restaure, le nourrit, lui fait du bien, pas de façon narcissique... mais de façon à être suffisamment en forme pour rester ouvert à ceux qui sont autour de lui, et à donner de l'amour ou en recevoir. Sur le plan spirituel, rechercher la présence de Dieu dans nos activités, nos rencontres, et... Lui consacrer un temps privilégié.

Comme ce serait apaisant, ces vacances où chacun retrouverait une intégrité et une unité intérieure personnelle : repos assuré pour tout le monde !

● **Bénédicte LUCEREAU**
Conseillère conjugale et familiale

Info diocèse

Sur votre agenda

À noter dès maintenant !

Pardon ? Une pièce de théâtre autobiographique qui ose parler de la pédophilie et de ses conséquences. 3 représentations dans le diocèse : 4 septembre, 20h à Avranches ; 5 septembre, 20h à Carentan-les-Marais ; 6 septembre, 20h à Cherbourg-en-Cotentin.

Toutes les informations sur www.diocese50.fr/actualites/pardon-un-texte-autobiographique-de-laurent-martinez